



Case postale 230, 2002 Neuchâtel, CCP 17-728672-3,
info@palestine-neuchatel.ch



La Chaux-de-Fonds, le 21.12.2020

RECOMMANDEE

LETTRE OUVERTE AU CONSEIL FÉDÉRAL

Madame la Présidente de la Confédération,
Mesdames les Conseillères fédérales,
Messieurs les Conseillers fédéraux,

Vous n'êtes pas sans savoir que jeudi 17 décembre a été diffusée sur la TSR1, l'émission Temps Présent intitulée « Israël – Palestine, un Suisse dans la tourmente », reportage courageux et extrêmement bien documenté qui retrace l'histoire de l'UNRWA, son rôle capital pour la survie de 5'700'000 réfugiés palestiniens en ce qui concerne l'aide à l'alimentation, la création de dispensaires et d'écoles, la distribution d'eau potable et de médicaments, etc.

Cette émission parle des accusations et des rumeurs qui ont entaché la dignité du Commissaire général de l'UNRWA, M. Pierre Krähenbühl, le poussant à la démission en novembre 2019.

La décision choquante des USA de se retirer du financement de l'UNRWA a mis en péril la survie-même des réfugiés palestiniens. M. Krähenbühl et son équipe ont alors fait un travail remarquable pour trouver des fonds permettant à l'UNRWA de poursuivre son travail.

Lorsque des soupçons ont été lancés sur les agissements et la probité de M. Krähenbühl, choquante également a été la rapidité avec laquelle la Suisse a décidé de suspendre le financement de l'UNRWA, sans même attendre les résultats de l'enquête.

A ce sujet, notre association a alors lancé une pétition adressée au Conseil fédéral intitulée « Pour la reprise des versements en faveur de l'UNRWA ». En moins de deux semaines, nous avons récolté 770 signatures. Apprenant avec satisfaction que le Conseil fédéral était revenu sur sa décision et que le financement était assuré pour 2 ans, nous avons mis de côté cette pétition mais la rapidité avec laquelle les citoyens étaient prêts à signer nous ont convaincus du soutien que L'UNRWA avait auprès de la population.

Durant l'été 2020, soit près de deux ans après son lancement, le DFAE a reçu copie du rapport d'enquête de l'ONU.

Or, ce rapport n'a jamais été publié, l'enquête n'a toujours pas été rendue publique.

Il s'avère que ni l'ONU, ni le Gouvernement suisse n'a pris position quant au contenu de ce rapport qui exempte largement M. Krähenbühl des soupçons qui lui ont été adressés.

Ce silence nous semble particulièrement interpellant.

Ainsi, nous nous permettons de vous poser cette simple question :

Comment pouvez-vous justifier le fait qu'un rapport d'enquête ne soit pas rendu public, ni même mis à la disposition des chambres fédérales ? Comment expliquer cette rétention d'informations ?

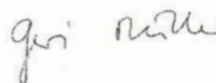
Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons, Madame la Présidente de la Confédération, Mesdames les Conseillères fédérales, Messieurs les Conseillers fédéraux, nos salutations distinguées.

Collectif Action Palestine Neuchâtel



Françoise Jaquet, présidente

Association Suisse-Palestine



Géri Müller, président

Ce courrier est également adressé sous forme de lettre ouverte dans les journaux : le Temps, Arcinfo, Le Courrier

Copie pour information :

M. P. Krähenbühl, ex-Commissaire général de l'UNRWA,

M. Carlo Sommaruga, Conseiller aux Etats, Membre de la Commission de politique extérieure,

M. Denis de la Reussille, Conseiller National

Télévision Suisse romande, Emission Temps Présent, par Mme Anne-Frédérique Widman et M. Xavier Nicol

Swiss Palestine Network, Association Suisse-Palestine, Mme Radia Madi, CUP-VD, M. Tobias Schnebli, BDS Switzerland

Office, CUP Nyon-La Côte, Enfants parrainages, Urgence Palestine